

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/1614
21 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 20 JUILLET 1950,
PAR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DU PEROU, EN REPONSE A SON
TELEGRAMME DU 14 JUILLET 1950 RELATIF AUX RESOLUTIONS ADOPTEES LE 25 JUIN,
LE 27 JUIN ET LE 7 JUILLET 1950 PAR LE CONSEIL DE SECURITE
(S/1501, S/1511 et S/1588)

J'AI L'HONNEUR D'ACCUSER RECEPTION DE VOTRE TELEGRAMME DU 14 JUILLET
DANS LEQUEL, APRES AVOIR RAPPELE QUE LE PEROU S'EST DECLARE DISPOSE A CONCERTER
SON ACTION AVEC CELLE DES AUTRES ETATS MEMBRES EN APPLICATION DES RESOLUTIONS
DU CONSEIL DE SECURITE, VOUS ME FAISIEZ CONNAITRE QUE LE GOUVERNEMENT DES
ETATS-UNIS, QUI EST CHARGE DU COMMANDEMENT UNIFIE, EST DISPOSE A ENTREPRENDRE
DES POURPARLERS DIRECTS EN VUE DE COORDONNER TOUTE L'AIDE SELON UN PLAN GENERAL.
JE SUIS HEUREUX DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LE PEROU A FAIT LE NECESSAIRE
POUR EMPECHER TOUTE AIDE MILITAIRE ET ECONOMIQUE A LA COREE DU NORD ET AUX
TERRITOIRES QU'OCCUPENT SES FORCES ARMEEES ET ARRETER TOUTES RELATIONS FINANCIERES
COMMERCIALES, POSTALES ET DE TELECOMMUNICATIONS AVEC CE PAYS ET CES TERRITOIRES.
LE GOUVERNEMENT PERUVIEN EXAMINE EGALEMENT D'UN OEIL FAVORABLE LA POSSIBILITE
D'APPORTER UNE AIDE AUX NATIONS UNIES DANS LE CONFLIT ET EST DISPOSE A SE METTRE
EN RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS, QUI EST CHARGE DU COMMANDEMENT
UNIFIE, EN VUE DE COORDONNER CETTE AIDE.

Ernesto RODRIGUEZ,
Ministre des relations extérieures

